



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/1271
21 décembre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 20 DÉCEMBRE 1999, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que la partie iranienne continue de violer les dispositions du cessez-le-feu et de l'Accord de Téhéran relatif à la zone de séparation entre les deux pays. Vous trouverez en annexe le détail des violations commises entre le 5 octobre et le 27 novembre 1999.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Saeed H. HASAN

Annexe

	Date	Faits
1	5 octobre 1999	À 18 heures, deux Iraniens portant l'uniforme militaire se sont approchés de la ligne frontière et ont ouvert le feu en direction des postes de garde de Sayha (point de coordonnées géographiques 9763) et Irfane (point de coordonnées géographiques 9895) en utilisant des fusils GC.
2	9 octobre 1999	À 10 h 45, un hélicoptère iranien a été observé au-dessus de la bande frontière, en face du poste de garde de Kourmaychiya (point de coordonnées géographiques 1046), alors qu'il repartait vers l'intérieur du territoire iranien. À 15 h 50, un hélicoptère militaire a été observé au-dessus de la bande frontière, à proximité du poste de garde de Ta'ane (point de coordonnées géographiques 31657), alors qu'il se dirigeait vers les postes de garde iraniens.
3	9 octobre 1999	À 11 h 10, un hélicoptère iranien venant d'Iran a été observé en face du point de coordonnées géographiques 5939. L'appareil, qui survolait le territoire iranien à 2 kilomètres de la frontière, a longé celle-ci à basse altitude en se dirigeant vers le nord. À 11 h 20, il est reparti vers l'intérieur du territoire iranien.
4	12 octobre 1999	À 10 h 50, un hélicoptère militaire venant d'Abadan a été observé alors qu'il se dirigeait vers Khosrowabad. Après avoir survolé le Chatt al-Arab, il a rebroussé chemin à 11 h 5.
5	12 octobre 1999	À 10 h 20, deux hélicoptères iraniens de couleur kaki, qui avaient décollé d'une base située au-delà de la chaîne montagneuse (point de coordonnées géographiques 103818), ont survolé la ligne frontière pendant 10 minutes, puis sont repartis vers l'intérieur du territoire iranien.
6	13 au 15 octobre 1999	La partie iranienne a renforcé des piliers métalliques et construit des postes d'observation au point de coordonnées géographiques 283686, au sud de la rivière Karoun, au point de coordonnées géographiques 289678, en face de la zone de Mounkata'a, et au point de coordonnées géographiques 296666, en face de la zone de Moutawa'a (carte de Siba au 1/100 000e). Elle a utilisé un ponton qui transportait sept personnes ainsi que des remorqueurs et des vedettes de patrouille.

Date	Faits
7 18 octobre 1999	À 17 heures, la partie iranienne a dressé six tentes de 80 livres autour des postes de surveillance iraniens situés en face du poste de garde de Chihabi (point de coordonnées géographiques 3543).
8 24 octobre 1999	À 16 h 30, la partie iranienne a ouvert le feu à l'aide de fusils GC à partir de la tour de surveillance située en face de nos unités (point de coordonnées géographiques 9372).
9 2 novembre 1999	À 12 h 45, un hélicoptère a survolé le territoire iranien en face de nos unités (point de coordonnées géographiques 5539). L'appareil, qui survolait le territoire iranien à 3 kilomètres de la ligne frontière, a longé celle-ci à basse altitude en se dirigeant vers le nord. À 12 h 55, il est reparti vers l'intérieur de l'Iran.
10 3 novembre 1999	À 10 heures, un hélicoptère iranien a été observé à 250 mètres d'altitude au-dessus de la zone de Chayb, située à 1 kilomètre de la frontière internationale. À 10 h 15, il est reparti vers l'intérieur du territoire iranien.
11 3 novembre 1999	À 10 heures, des soldats iraniens armés au volant de véhicules modernes ont été observés sur le chemin menant à la route de Zayn al-Qaws.
12 7 novembre 1999	À 9 heures, la partie iranienne a utilisé un véhicule Kaz/66 pour transporter des blocs de pierre en deux étapes vers la zone de Qourrat Sadaf (point de coordonnées géographiques 4901), située sur la rive du Wand sur le territoire iranien.
13 11 novembre 1999	À 9 heures, une troupe composée de six Iraniens a occupé la position No 378 au point de coordonnées géographiques 5297 (carte de Kani Baz au 1/100 000e), puis l'ont quittée lorsque la nuit est tombée.
14 11 novembre 1999	À 6 h 10, la partie iranienne a renforcé sa présence au bas de la position No 378 (point de coordonnées géographiques 525974) et demandé à nos unités de quitter la zone sous prétexte que celle-ci se trouvait sur le territoire iranien.
15 11 novembre 1999	À 5 h 30, un détachement de l'armée de terre a été observé à proximité de la position No 378. À 6 heures, celle-ci était sous le contrôle dudit détachement.

	Date	Faits
16	14 novembre 1999	À 8 h 45, un hélicoptère venant de l'intérieur du territoire iranien a atterri au poste frontière de Chouch (point de coordonnées géographiques 657276), en face du poste frontière de Wahab (point de coordonnées géographiques 2126). À 9 h 5, il est reparti vers l'intérieur du territoire iranien.
17	21 novembre 1999	À 15 h 30, un hélicoptère camouflé a survolé la bande frontière, du côté iranien, en direction de la ville de Mahrane, en face du poste de garde de Chihabi (point de coordonnées géographiques 1081). À 15 h 40, il est reparti vers l'intérieur du territoire iranien.
18	21 novembre 1999	À 10 h 30, quatre soldats iraniens ont été observés alors qu'ils construisaient deux nouveaux postes de surveillance en tôle ondulée entre les postes de garde iraniens de Netkab (point de coordonnées géographiques 5399) et Tabah (point de coordonnées géographiques 5495) (carte de Kani Baz au 1/100 000e) sur la bande frontière, du côté iranien.
19	22 novembre 1999	À 9 h 5, un avion iranien a survolé la zone iranienne faisant face à la zone de Tayeb, à proximité de la bande frontière, puis la zone de Fakka, avant de disparaître.
20	22 novembre 1999	À 11 h 30, un hélicoptère iranien a été observé dans la zone faisant face à nos unités au point de coordonnées géographiques 9078, à 1 kilomètre de la barrière frontalière. L'appareil est ensuite reparti vers l'intérieur du territoire iranien.
21	25 novembre 1999	À 14 h 50, un hélicoptère de type Hughes venant de la zone faisant face au poste de garde de Wahab, derrière la frontière internationale, a été observé alors qu'il se dirigeait vers Fakka (point de coordonnées géographiques 5150). L'appareil est ensuite reparti vers l'intérieur du territoire iranien.
22	25 novembre 1999	À 11 h 25, un hélicoptère allant du sud au nord a été observé dans la zone faisant face à nos unités, au point de coordonnées géographiques 9178. L'appareil, qui volait à basse altitude, a longé la barrière frontalière à 1 kilomètre de celle-ci. Lorsqu'il est arrivé en face du point de coordonnées géographiques 9102, l'hélicoptère est reparti vers l'intérieur du territoire iranien.

Date	Faits
23 26 novembre 1999	À 14 h 25, un hélicoptère iranien, qui venait de l'est et se dirigeait vers l'ouest, a été observé dans la zone faisant face à nos unités, au point de coordonnées géographiques 9773. L'appareil, qui volait à moyenne altitude, a longé la barrière frontalière à 50 mètres de celle-ci. Lorsqu'il est arrivé au point de coordonnées géographiques 9002, l'hélicoptère est reparti vers l'intérieur du territoire iranien.
24 27 novembre 1999	À 12 h 15, un hélicoptère iranien venant de la ville de Mahrane, au-delà du mont Thalouk, a été observé alors qu'il survolait les postes de garde iraniens. L'appareil, dont la partie supérieure était peinte en vert et la partie inférieure peinte en blanc, a fait deux rondes puis est reparti par le même chemin vers l'intérieur du territoire iranien, où il a disparu derrière le mont Thalouk, en face du poste de garde de Daraji au point de coordonnées géographiques 1017 (carte de Zarbatiya au 1/100 000e).
25 27 novembre 1999	Une équipe iranienne du génie civil a achevé l'installation de piliers métalliques en face de la zone de Jayadiya au point de coordonnées géographiques 436521 (carte de Sayiba au 1/100 000e). Elle a également installé une ceinture de piliers de renforcement et les équipements utilisés à cette fin (pontonn transportant un générateur électrique et remorqué par deux embarcations, matériel de soudure et six personnes habillées en civil).
